

1. Record Nr.	UNINA9910131295303321
Autore	Agresti Jean-Philippe
Titolo	Les Regimes Matrimoniaux en Provence a la Fin de L'ancien Regime: Contribution a L'etude du Droit et de la Pratique Notariale en Pays de Droit ecrit
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2009 [Place of publication not identified], : Presses universitaires d'Aix Marseille, 2009
ISBN	2-8218-5320-3
Descrizione fisica	1 online resource (590 p.)
Soggetti	Law - Non-U.S Law, Politics & Government Law - Europe, except U.K Provence (France) Social life and customs 18th century
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	Si la question des régimes matrimoniaux avant la promulgation du Code civil et l'instauration d'un régime légal de communauté a fait l'objet de nombreux travaux, pour la Provence, au xviiiè siècle, aucune étude n'a traité de la question. Une recherche sur les régimes matrimoniaux en Provence à la fin de l'Ancien Régime se justifiait comme étant une contribution à une meilleure connaissance de l'histoire du droit privé des anciens pays de droit écrit. Néanmoins, il convenait de donner à un sujet classique pour les historiens du droit une dynamique nouvelle permettant d'appréhender le droit patrimonial de la famille provençale. Cette approche a été trouvée dans la détermination de notre problématique et dans le choix et l'utilisation de nos sources. La plupart des études sur les régimes matrimoniaux en pays de droit écrit ont comme source principale et parfois unique le contrat de mariage notarié. Or, bien que le contrat soit une source essentielle pour une recherche en histoire sociale ou en histoire du droit, il n'est pas la seule source car des époux provençaux de toutes

origines sociales se mariaient, à la fin de l'Ancien Régime, sans contrat. Les consultations, factums plaidoyers d'avocats s'imposaient alors comme un moyen efficace de comprendre les fondements juridiques des relations pécuniaires entre époux. Du côté de la pratique notariale, les recherches devaient porter sur l'ensemble des actes dans lesquels intervenaient des gens mariés pour analyser les clauses qu'ils passaient et pour connaître la manière dont ils mettaient en place et utilisaient leur régime matrimonial. Cette analyse a permis de retrouver les règles telles qu'elles étaient vécues pour rechercher leurs finalités juridiques, sociales et économiques. Parallèlement, une recherche de la jurisprudence du Parlement de Provence relative aux régimes matrimoniaux à travers les ouvrages des juristes locaux s'est imposée. La confrontation de ces sources montre que les juristes –...

---